



CONSEIL D'ADMINISTRATION 28 JUIN 2024

PROCES-VERBAL

CCAS de TOUQUES

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 Juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie en séance sous la présidence de Mme Fabienne LOUIS, Vice-présidente. Le Conseil d'Administration s'est déroulé conformément aux articles L-123-4 à L-123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER ; F. LOUIS ; A. DIDIER ; D. VAUTIER ; G. DUBROMEL ; L. FORESTIER ; P. DURAND

ABSENT REPRÉSENTE : /

ABSENTE : C .NOUVEL-ROUSSELOT (empêchée)

ABSENT EXCUSE : /

Suite à la démission de Madame EPIPHANE, le poste vacant est en cours de remplacement.

A.DIDIER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 23 Février 2024
2. Octroi des subventions 2024
3. Mise à jour du Règlement Intérieur

1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 FÉVRIER 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 Février 2024.

2 OCTROI DES SUBVENTIONS 2024

F.LOUIS précise que le Conseil d'Administration pourra examiner de nouvelles demandes de subventions lors de la prochaine séance.

A.DIDIER présente l'ensemble des demandes de subventions indiquées ci-dessous :

SUBVENTIONS 2024 - CCAS DE TOUQUES

Nom de l'association	Objet	Demandes 2024	Proposition versement CA du 28/06/24
AGE d'OR	Club des Aînés	5 000 €	5 000 €
APPRENONS LE Français		3 000 €	400 €
PETITS FRERES DES PAUVRES	Aides aux personnes âgées	800 €	500 €
UNASS du Calvados	Secourisme	960 €	250 €
AFM TELETHON		NON PRECISE	500 €
CHARLES MOZIN - Ass sport	SCOLAIRE	400 €	400 €
CHARLES MOZIN - Voyage scolaire 3e	SCOLAIRE	1 000 €	500 €
TOTAL		11 160 €	7 550 €
SUBVENTIONS NON AFFECTEES			22 630 €
TOTAL SUBVENTIONS VOTEES			28 500 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, **5 voix pour** (D.MULLER, F.LOUIS, D.VAUTIER, L.FORESTIER, P.DURAND) **et 2 abstentions** (G.DUBROMEL et A.DIDIER).

- **ATTRIBUE** les subventions comme indiquées ci-dessus.

3 MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR

Conformément aux dispositions de l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Centre Communal d'Action Sociale s'est doté d'un règlement intérieur approuvé le 17 Décembre 2020.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres en fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Au regard de la réforme des règles de publicité des actes, d'entrée en vigueur et de conservation des actes, instituée par une ordonnance et applicable au 1er juillet 2022, il convient de mettre à jour le règlement précédemment adopté. Ainsi, le chapitre 3 relatif à l'organisation des séances du Conseil d'Administration et notamment à la publication des séances du Conseil d'Administration sur le site internet de la commune est modifié.

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n° 2021-13111 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicités, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le projet de règlement intérieur modifié, ci-annexé,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le règlement intérieur du conseil d'administration afin de tenir compte des modifications apportées par la réforme des règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales et leurs établissements,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** la mise à jour et les modifications apportées au règlement intérieur.

Informations diverses :

- Retour sur les voyages des aînés : A.DIDIER remercie l'équipe du CCAS et les élus présents pour leur investissement. Les deux bus comportant 100 personnes étaient complets à chaque sortie.
Le premier voyage a eu lieu le Jeudi 23 Mai 2024 à la découverte d'André Raimbourg plus connu sous le nom de « Bourvil » en s'arrêtant dans l'un des plus beaux villages de France Veules-les-Roses.
Le programme du second voyage, une semaine après, consistait en une visite d'une ferme familiale à Vains avec dégustation de caramels et fromages, suivie d'un déjeuner dans un restaurant "les treize assiettes" à Le Val-Saint-Père puis pour terminer, une croisière « mouvementée » dans la baie du Mont Saint Michel au départ de la gare maritime de Granville.
- Distribution de livres pour les enfants de l'école allant de la Maternelle au CE1 : A.DIDIER remercie l'association « Enfance et Partage » qui pour la troisième année consécutive, fait bénéficier les enfants de l'école d'une dotation de livres de Jeunesse.
- La Semaine Bleue : S.MAHIER explique que c'est une semaine nationale à destination des personnes âgées et retraitées dont l'objectif est de créer du lien social. La thématique 2024 est « Bouger ensemble, pour entretenir la flamme ! ». L'idée est de proposer des activités en lien avec la thématique, le CCAS propose une journée découverte de sport adapté le Lundi 30 Septembre.
Au Programme : Matinée, Basket Santé, mini stands découverte en partenariat avec les associations locales, Vélo Smoothie avec dégustation gratuite et démonstration de gestes qui sauvent par la Croix Rouge. L'après-midi, découverte de Touques avec l'association Touques Randonnées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

La Secrétaire,

Anouchka DIDIER

La vice-présidente,

Fabienne LOUIS